

## Comité spécial académique 21 janvier 2022

### COMPTE RENDU

Etaient présent pour le Sgen :

Luc Thirriot,

Alain Bernier

Suite aux déclarations préliminaires,

- Le Secrétaire Général rappelle qu'un important effort financier (revalorisation indemnitaire) a été consenti pour la filière administrative, dans le cadre du Grenelle de l'Education.
- Mise en place de la région académique : aucune suppression de postes.
- Télétravail services académiques : 3 jours/semaine sans nuire à la continuité du service, en concertation avec les Chefs de service. Prolongation jusqu'au 2 février.

#### 1 – Approbation du PV du CTSA du 3 septembre 2021

#### 2 – Situation sanitaire

Au 20 janvier 2022 (données consolidées), ce taux d'incidence s'élève en moyenne à 3.368,40 en France. En Île-de-France, ce même taux est de 3.6792,50 ? cas pour 100.000 habitants au cours de 7 derniers jours.

Au regard de la situation, maintien du télétravail. Le rectorat fait face aux absences des enseignants : renforcement des équipes,

- recrutement massif : 90 enseignants (second degré)
- Renforcement massif dans les circonscriptions administratives

Au sein des services académiques, il est demandé une vigilance accrue : réunions en distanciel, port du masque, respect des jauges...

L'invitation à la vaccination pour tous les personnels est rappelée par le Secrétaire Général.

Le nettoyage spécifique des locaux est toujours maintenu.

- Possibilité d'obtenir des masques chirurgicaux par le biais de son chef de service auprès de la DSDEN ou DALOG.

### 3 – Installation des services régionaux

A ce jour, 4 nouveaux services régionaux :

- Systèmes d'information
- Numérique éducatif
- Relations internationales
- Affaires juridiques

Le principe retenu est de pouvoir coordonner, mutualiser afin de répondre avec autant d'efficacité.

- Mise en commun des ressources, interlocuteur unique
- Est nommé un Chef régional qui est issu des services académiques existants
- Aucune mobilité obligatoire

Chacun des services concernés est toujours sous l'autorité du recteur. Le périmètre est inchangé.

Exemple pour la DRAFPIC, organisation régionale :

- 1 Chef régional (DRAFPIC), autorité fonctionnelle
- 3 adjoints académiques (DAFPIC), responsables hiérarchiques académiques

En matière de compétences RH, l'autorité et le suivi de gestion relèvent directement de la Rectrice. Les personnels sont mis « à disposition » sur leurs missions auprès du service régional de Paris. Ils dépendent de la structure dans laquelle ils évoluent.

- Arrêté collectif

Pas de changement de régime indemnitaire pour les personnels.

Néanmoins, le SG rejoint les interrogations des organisations syndicales quant à leur représentativité dans les régions académiques.

En effet, la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, instaure la promotion d'un dialogue social plus « stratégique ».

Il s'agit de créer une instance unique afin de développer une vision commune des politiques des ressources humaines et des conditions de travail : cela passe notamment par une fusion CT/CHSCT.

Les organisations syndicales disposant d'au moins un siège dans les instances consultatives régionales (Paris) peuvent entamer des négociations avec l'autorité locale (exemple académies de Versailles ou Créteil).

Il se pose alors la question de la représentation des personnels au sein du Comité social académique de Paris ?

Des réflexions sont en cours et viendront abonder les prochaines élections professionnelles qui auront lieu en octobre 2022.

## **4 – Télétravail – Services Académiques**

Présentation,

Cf. documents transmis « Le télétravail conventionné dans les services académiques ».

## **5 - Méthodologie du dialogue social sur les règlements intérieurs**

L'actuel règlement intérieur du rectorat et des DSDEN est le résultat de l'accord cadre national du 16 /11/2001 (publié au BOEN du 7/02/2002). Ce RI porte essentiellement sur le temps de travail des agents mais il exclut les personnels qui ne « tipisent » pas. Le nouveau RI prendra en compte le télétravail et le compte épargne temps (CET).

La première réunion d'un Groupe de Travail sur ce sujet est prévue le 9/02/2022. Elle portera sur le périmètre du RI du rectorat : qu'est-ce qu'on y met ?

Le SG en souhaiterait si possible une présentation au CTSA du 9/06/2022 pour une entrée en vigueur le 1/09/2022. L'harmonisation avec les RI des DSDEN interviendrait en 2023.

## **6 – Présentation de Préau**

L'association nationale PRÉAU a été créée à la suite des réflexions menées dans le cadre du Grenelle de l'éducation.

Pour tous les personnels actifs et retraités du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de toutes les académies, de l'administration centrale et des opérateurs du ministère ainsi que leur famille (conjoint et enfants).

PRÉAU propose une offre de nombreuses prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs et vous permet de profiter de tarifs préférentiels.

PRÉAU assure également l'information de ses adhérents s'agissant de l'action sociale interministérielle et ministérielle, en relayant sur son site les différentes prestations offertes dans ce cadre.

En réponse aux interrogations de M Gracia, de la FNEC FP FO, concernant l'accessibilité de l'offre sans avoir à payer l'adhésion de 10 €, le Secrétaire Général et Mme Paitier (DRH adjointe) transmettront la demande au ministère dans les prochaines semaines pour avis.

Il est rappelé que les demandes de Pass Education sont à faire remonter aux DSDEN.

## **7 - Point sur les travaux**

Mr Nicolas AUSSENAC, responsable de la transformation, fait le point sur les travaux en cours sur le site Lesseps du rectorat :

Au bâtiment C, la fin des travaux est prévue pour le 7 février pour permettre un emménagement de la DSI.

Le nouvel accueil sera ouvert début mars 2022.

La mise en place d'un accès pour personnes à mobilité réduite (PMR) est reportée à plus tard parce que l'appel d'offre lancé a été infructueux : réalisation espérée pour l'été 2022.

La partie Lab du bâtiment C sera inaugurée fin mars 2022.

Des travaux sont en cours dans les circulations des étages 1 et 2 de ce bâtiment.

La sécurisation des entrées, avec lecteur de badges des agents, est prévue à partir de mars 2022.

De même que le remplacement de l'ALGECO qui abrite le personnel de sécurité à l'entrée du site Lesseps.

Le Secrétaire Général poursuit en indiquant que la salle Casadeval au 2d étage du bâtiment A sera transformée en cellule de crise.

Par ailleurs, le service des Domaines de l'Ile-de-France a annoncé que des locaux de la DGFIP (ex-Trésorerie) inutilisés pourraient être attribués à des circonscriptions d'IEN ou des CIO.

Concernant le déménagement de la DSDEN du 95, 3 options sont examinées :

- un bâtiment proche de l'Hôtel de ville de Cergy
- des bureaux dans la zone commerciale et industrielle
- un projet de bâtiment aux dernières normes environnementales qui pourrait être livré en 2025 mais dont la construction est incertaine. Ce serait le meilleur choix mais tout dépend de la décision de lancement des travaux qui pourrait intervenir dans les prochains mois.

Donc, pour le moment, aucune décision n'est arrêtée.

## 8 – Questions diverses

### - **Point sur les correspondants RH de proximité,**

Rappel des missions : répondre à une demande de 1er niveau dans des délais rapides et en toute confidentialité, rattaché au Pôle RH. 1 800 demandes d'entretien ont été formulées depuis septembre 2021.

Intégration d'une vingtaine de personnes sur tout le territoire d'ici fin 2023.

- Embauche d'un nouvel agent au SPR depuis le 17/01/2022 afin de seconder la seule personne actuellement présente dans le service

### - **Point sur l'indemnité télétravail,**

2,5 €/jour, paiement par trimestre, période de septembre à décembre 2021, mise en paiement sur la paie d'avril 2022.

- Identification des nouveaux services académiques régionaux dans l'annuaire académique. Les personnels des autres académies de ces services seront renseignés ultérieurement.

Enfin, le Secrétaire Général signale que le Secrétaire Général de la DSDEN du 95, Mr Fabrice TANJON, a quitté l'académie depuis le 17/01/2022 pour rejoindre celle de Normandie où il exerce désormais les fonctions de DRH Adjoint de cette académie.

**Prochain CTSA : 11 mars 2022**